



Arrondissement de Pontarlier
Canton de Valdahon

CCAS de Valdahon

Date de convocation :
06 juin 2024

OBJET

BUDGET CCAS : CLOTURE
DE REGIE D'AVANCE

Nombre de membres
en exercice : 15
présents : 6
votants : 8

DECISION

Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

Date d'affichage : 24/06/2024

Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration

N° 24.26

Séance du 19 juin 2024

Président de séance : Mme Sylvie LE HIR, présidente du CCAS.

Etaient présents : Mme LE HIR, Mme GUILLEUX, M ANDREZ, Mme FERNIOT, M KURT, M CASALE, Mme BRACHOTTE

Etaient absents : M ARNAL, Mme BRECHEMIER, Mme CHABRIER, M DUMONT, M LAPOIRE, Mme LIME-VIEILLE, M MANZONI, Mme POURRET

Secrétaire de séance : Mme Angélique FERNIOT

Procurations de vote : Mme BRECHEMIER/Mme FERNIOT, M DUMONT/MME GUILLEUX

Suite à la séance du 13 juin 2024 durant laquelle le quorum n'a pas été atteint, les membres du conseil d'administration ont été reconvoqués le jeudi 13 juin 2024 par mail pour une nouvelle séance le 19 juin 2024 à 20H00.

Lors de la séance du 27 avril 2009 le conseil d'administration a créé une régie d'avance par délibération N°09-21.

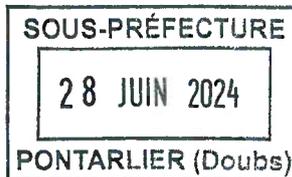
Cette régie était destinée au paiement de secours d'urgence à des personnes isolées habitant VALDAHON. Le montant du fond de caisse est fixé à 300€ par arrêté du 13/10/2015 (initialement le fond de caisse était fixé à 500€).

Compte tenu du fonctionnement actuel du CCAS et de la mise en place de secours d'urgence sous forme de bon d'achat au magasin Leclerc institué en 2019, il convient de supprimer cette régie d'avance.

Actuellement, le fond de caisse disponible s'élève à 110€. Comptablement, il y a lieu de procéder à l'émission d'un mandat au compte 65138 et d'un titre au compte 708721 conformément à la DM n°2 au verso.

Le conseil d'administration :

- **Approuve la suppression de la régie d'avance**
- **Approuve la DM N°02 au verso**
- **Autorise la présidente ou son représentant à émettre le titre et le mandat correspondant**



Fait et délibéré en séance
Pour extrait conforme



La présidente du CCAS
Sylvie LE HIR

25578 Code INSEE	CCAS CCAS VALDAHON - 75195	DM n°2 2024
---------------------	-------------------------------	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration
REGIE D'AVANCE - CLOTURE

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-65138-420 : Autres secours	0,00 €	110,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	110,00 €	0,00 €	0,00 €
R-708721-420 : Remboursement de frais par BA et régies non dotés perso. morale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	110,00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00 €	0,00 €	0,00 €	110,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	110,00 €	0,00 €	110,00 €
Total Général		110,00 €		110,00 €

